

INFORMATION MUNICIPALE

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE

Madame, Monsieur,

Le bureau municipal a rencontré à plusieurs reprises dont le 5 septembre 2011, le directeur de l'enseigne la Poste de La Tour du Pin.

Arguant d'une baisse d'activité du bureau de poste de Saint Victor de Cessieu, notamment due d'après lui, à l'utilisation de l'informatique et des cartes bancaires, il a annoncé la fermeture de l'agence au 1^{er} janvier 2012.

Face à cette décision unilatérale, en total irrespect de la population et des élus locaux, notre réaction première a été de rappeler notre attachement au maintien et au renforcement des services publics.

Mais la Poste, dans le cadre d'une politique nationale de déréglementation et de démantèlement du service public, demande à la municipalité de choisir entre deux solutions alternatives à la fermeture :

- Une agence postale communale gérée par du personnel municipal ;
- Un relais poste géré par un commerçant.

Le marché est simple :

- Soit la commune trouve une solution de substitution au service apporté jusqu'alors par la Poste;
- Soit le service public postal disparaît de Saint Victor de Cessieu.

Ce délai extrêmement court met la municipalité au pied du mur et n'autorise aucune réflexion construite permettant le choix d'une solution pérenne, en adéquation avec les besoins de la population et du tissu économique local.

Les élus, outrés par cette proposition, soutiennent et signeront la pétition initiée par des Saint Victoriens ardents défenseurs du service public local.

Ils s'activent par ailleurs et étudient toutes les solutions possibles de maintien du service postal à Saint Victor de Cessieu.

Saint Victor de Cessieu

Le Maire,



Le 03 10 2011

Jean-Charles GALLET